



MOTION

Luxembourg, le 27.04.2022

**Dépôt** : Myriam Cecchetti (déi Lénk)

Projet de loi n° 7841

La Chambre des Députés,

considérant :

- les tensions actuels sur les marchés des hydrocarbures dues essentiellement à la guerre en Ukraine, suscitant des hausses des prix et des perspectives de pénurie ;
- la nécessité de réduire rapidement les gaz à effet de serre pour combattre le changement climatique ;
- que l'introduction d'un ou de plusieurs "dimanches sans voitures" entraîne inéluctablement une baisse de la consommation en hydrocarbures au niveau national ;
- que le Luxembourg a connu des "dimanches sans voitures" dans le passé et notamment en 1956 et en 1973 ;
- que des "dimanches sans voitures" peuvent être l'occasion de mettre en place des initiatives de promotion des transports en public et de la mobilité douce ou encore des initiatives culturelles ou touristiques en milieu urbain ;
- que des exceptions peuvent être mis en place pour les trajets essentiels et les urgences, tels que évidemment les services de secours ou encore les trajets professionnels inévitables et les urgences personnelles ;

invite le gouvernement :

- à prévoir la mise en place de plusieurs "dimanches sans voitures" durant le printemps et l'été 2022 exceptés les trajets d'urgence et les trajets essentiels ;
- de procéder à une large évaluation de cette initiative qui prend en compte tous les aspects sociétaux et de décider sur base de cette évaluation si de tels initiatives méritent d'être répétés à l'avenir.

Myriam Cecchetti

Nathalie Oberweis